

Énergie d'ici, l'électricité verte en circuit court

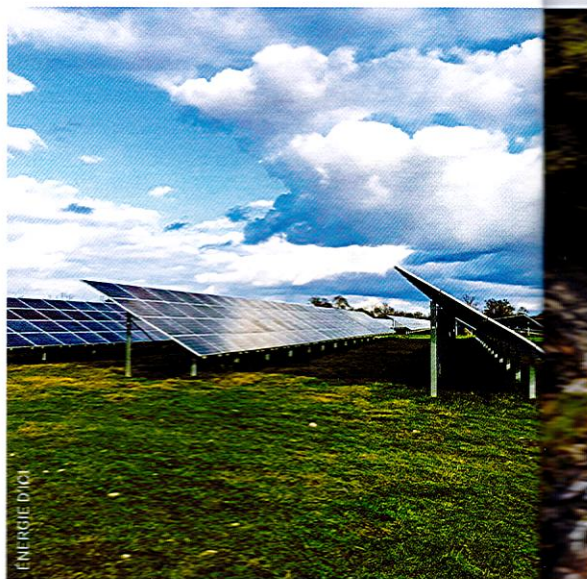
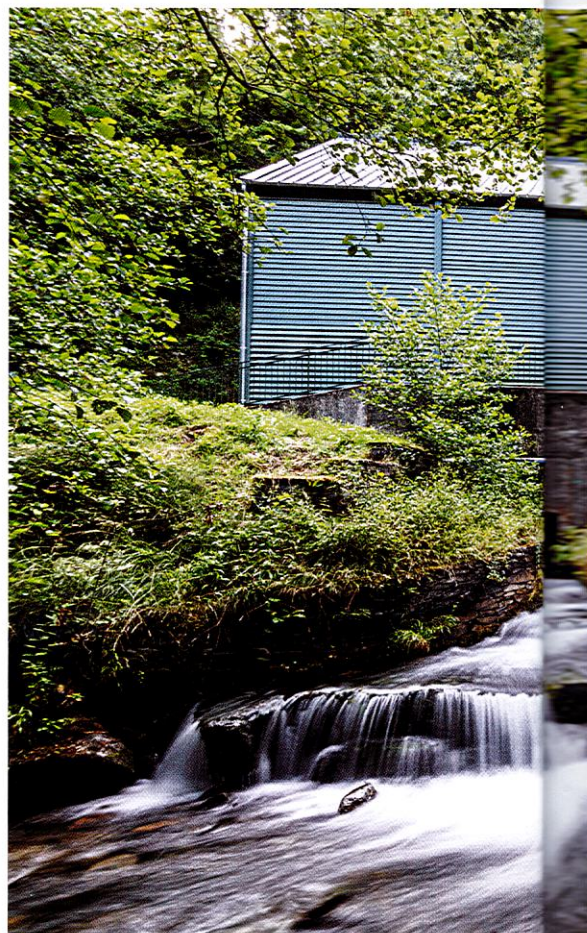
Le fournisseur alternatif Énergie d'ici achète directement son électricité auprès de producteurs indépendants. Selon l'entreprise, ce modèle lui permet d'être moins dépendante des marchés, car ceux-ci ne représentent qu'une faible part de son approvisionnement. PAR ARNAUD WYART

Créée en 2016, Énergie d'ici a connu un fort développement et une croissance régulière pour atteindre, fin 2022, un chiffre d'affaires de 62 millions d'euros. Particularité : ce fournisseur d'électricité verte fait partie, avec Enercoop, des rares acteurs alternatifs exerçant parallèlement l'activité de producteur. À l'origine, onze exploitants indépendants de centrales hydrauliques majoritairement basés dans les Pyrénées Atlantiques, tels que Fipelec et PyrEn, se sont rassemblés au sein de l'Union des producteurs locaux d'électricité et ont créé la SAS Énergie d'ici afin de commercialiser leur électricité auprès des consommateurs finaux. Petit à petit, des producteurs partenaires (hydraulique, photovoltaïque, éolien et biomasse) se sont greffés pour augmenter la capacité. « *Ce modèle nous permet d'établir plus facilement des contrats en direct avec des exploitants de centrales grandes ou moyennes. Leur nombre est passé de 90, fin 2022, à 130 début 2023* », affirme Charlotte Bazire, responsable de la communication chez Énergie d'ici. Les contrats avec les producteurs, eux, sont gérés en obligation d'achat aux mêmes conditions que celles d'EDF OA (obligation d'achat) et certains s'étendent jusqu'en 2036. « *Les formules d'achat proposées sont sans engagement de production et les termes sont fixés après négociation avec le producteur. Cela va d'un prix 100 % fixe à un prix 100 % variable, avec tout l'éventail entre les deux* », explique Charlotte Bazire. Au total, les 141 partenaires indépendants, répartis un peu partout sur le territoire, représentaient 415 GWh de production en juin 2023.

12 000 CLIENTS

Certifiée « Origine France Garantie », l'électricité produite est revendue à 8 500 professionnels (artisans, industriels, collectivités) et 3 500 particuliers. Un corporate power purchase agreement (CPPA) a également été mis en œuvre avec le développeur Serfim ENR. Les tarifs de vente varient en fonction de la nature du client, de la puissance du compteur ou encore du

lieu d'implantation. « *Nous devons également prendre en compte la rémunération des producteurs et la nôtre, ainsi que les taxes et contributions, notamment pour le transport de l'électricité* », indique Charlotte Bazire. D'après l'entreprise, ses prix de vente seraient bien moins soumis aux



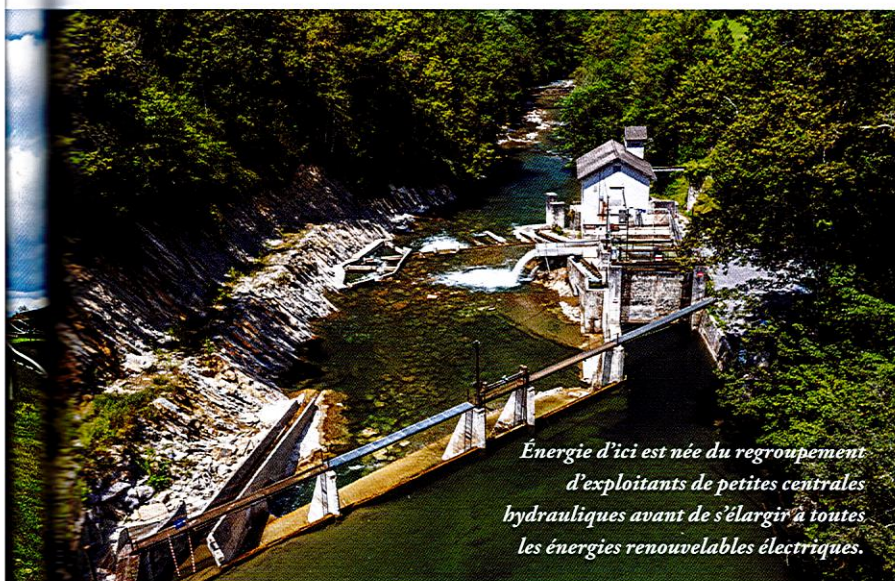
La fourniture d'une électricité produite localement a permis de limiter la hausse des prix pour les clients.

aléas du marché, grâce à la stabilité du circuit court. Ils n'ont d'ailleurs pas explosé, contrairement à ceux de la plupart des fournisseurs alternatifs. L'augmentation s'est élevée à 15 % en février 2023, mais, selon Énergie d'ici, après une année sans hausse des prix. « Certains acteurs

achètent leur énergie sur le marché, avec des garanties d'origine. Ils subissent naturellement les augmentations et doivent les répercuter sur leurs tarifs », explique Charlotte Bazire. Énergie d'ici indique quant à elle se fournir sur le marché, mais uniquement lorsque sa propre production baisse, en cas de sécheresse par exemple. Beaucoup de clients auraient d'ailleurs souhaité souscrire un abonnement l'hiver dernier, mais l'entreprise a dû fermer temporairement ses inscriptions. « Parmi les fournisseurs d'électricité verte, nous sommes les seuls à proposer un prix équivalent au tarif réglementé ou un peu en dessous, pour les puissances au-dessus de 3 kVA, mais il était devenu impossible pour nous de gérer l'afflux et d'assurer, pour nos adhérents actuels, suffisamment d'énergie renouvelable venant de nos producteurs. »

L'ÉQUILIBRAGE, ENJEU MAJEUR

Pour les experts, bien que le modèle du circuit court permette mécaniquement de moins subir les prix de marché, l'équilibrage entre l'offre et la demande d'électricité, réalisé en temps réel, représente un défi majeur. Il est généralement pris en charge par de grosses entreprises (EDF, Engie, etc.) et il est inclus dans le contrat de fourniture. Or, son coût, qui a fortement augmenté ces dernières années, influence sensiblement les prix de vente. Il s'ajoute aux prix de marché, actuellement très élevés. En effet, si les fournisseurs alternatifs peuvent bénéficier d'une part d'Arenh (Accès régulé à l'électricité nucléaire historique) avec un prix avantageux de l'électricité, ils doivent s'approvisionner sur le marché en garanties d'origine pour satisfaire la demande de leurs abonnés en électricité renouvelable. « Des accords avec les producteurs locaux offrent la possibilité de contenir la volatilité des prix, mais tout dépend de la part de cette production dans l'approvisionnement », explique Jérôme Simon, fondateur de WattValue, spécialiste de la négociation des contrats d'énergie. « De nombreux acteurs n'ont pas les reins suffisamment solides financièrement pour encaisser une hausse rapide des prix de marché. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'ils ne pouvaient plus accepter de nouveaux clients l'année dernière. » Selon lui, l'équilibrage doit être le plus faible possible pour limiter le risque de discordance entre l'offre et la demande, surtout lorsque les marchés sont volatils. De son côté, Énergie d'ici fait appel à des responsables d'équilibre d'Axpo (producteur suisse d'énergie renouvelable) qui travaillent avec un gestionnaire de portefeuille interne pour estimer quotidiennement la consommation et la production. En outre, son approvisionnement sur les marchés ne concernerait qu'une part marginale, ce qui lui permettrait de contenir les hausses de coût. En 2022, elle déclare avoir acheté 229 GWh d'électricité, pour 200 GWh de vente. Le surplus de production, lui, est vendu sur le marché et constitue une marge de sécurité. ■



Énergie d'ici est née du regroupement d'exploitants de petites centrales hydrauliques avant de s'élargir à toutes les énergies renouvelables électriques.